

Qu'est que le post-permis

La **formation post-permis** est un dispositif mis en place en France pour les jeunes conducteurs titulaires du permis de conduire, visant à renforcer leurs compétences de conduite après l'obtention du permis. Elle s'inscrit dans une démarche de sécurité routière et permet, sous certaines conditions, de réduire la durée de la période probatoire. Cette formation est facultative, mais fortement recommandée pour les conducteurs souhaitant améliorer leur maîtrise de la route et leur sécurité.

Principaux objectifs de la formation post-permis :

1. **Renforcer la sécurité routière** : aider les nouveaux conducteurs à adopter des comportements plus sûrs au volant.
2. **Réduire les comportements à risques** : sensibiliser aux dangers liés à l'inexpérience, tels que la vitesse, l'alcool, les distractions (comme l'utilisation du téléphone) et la fatigue.
3. **Encourager une conduite responsable** : enseigner les principes de la conduite défensive et écologique.
4. **Réduire la période probatoire** : pour les conducteurs ayant suivi la formation dans les 6 à 12 mois suivant l'obtention du permis, la période probatoire peut être réduite de **3 ans à 2 ans** (ou de 2 ans à 1 an pour ceux ayant suivi la conduite accompagnée).

Avantages de la formation post-permis :

1. **Réduction de la période probatoire** : si la formation est suivie dans la première année du permis, la période probatoire passe de 3 ans à 2 ans, ou de 2 ans à 1 an pour ceux ayant suivi la conduite accompagnée.
2. **Amélioration de la sécurité** : en renforçant les compétences de conduite, les participants diminuent leur risque d'accident.
3. **Meilleure maîtrise de la conduite** : apprendre à anticiper les dangers et à gérer les situations imprévues.

En résumé, la formation post-permis est une étape utile pour les jeunes conducteurs qui souhaitent améliorer leur conduite et réduire leur période probatoire, tout en adoptant des comportements plus sûrs sur la route.

Cette formation vous intéresse ?

Venez rencontrer notre responsable administratif qui vous transmettra ou vous mettra en contact avec notre auto-école partenaire nommé ALIGRE

Exemple Programme de formation post-permis

Objectifs de la formation :

- Améliorer les compétences de conduite des jeunes conducteurs.
- Réduire le risque d'accident en développant des comportements de conduite plus sûrs et plus responsables.
- Encourager une conduite plus écologique et économique.
- Permettre une réduction de la période probatoire pour les conducteurs éligibles.

Public concerné :

- Jeunes conducteurs titulaires du permis de conduire depuis moins de trois ans (ou deux ans pour ceux ayant suivi la conduite accompagnée).
- Ce programme s'adresse aux détenteurs des permis A1, A2, B.

Prérequis :

- Avoir obtenu le permis de conduire (A1, A2 ou B).
- Être en période probatoire (entre 6 mois et 3 ans après l'obtention du permis).

Durée de la formation :

- **7 heures** (conformément à la réglementation). Cette durée est répartie en une journée de formation.

Contenu de la formation :

1. Présentation de la formation et objectifs

Durée : 0h30

- Accueil des participants et présentation des objectifs de la formation.
- Rappel des règles du code de la route et du cadre légal de la période probatoire.
- Présentation des avantages d'une conduite sûre et des conséquences en cas de non-respect des règles (accidents, retrait de points, sanctions, etc.).

2. Analyse des pratiques de conduite

Durée : 1h30

- Échanges sur les premières expériences de conduite : difficultés rencontrées, comportements observés, réflexions personnelles sur la sécurité routière.
- Analyse des facteurs de risque les plus fréquents chez les jeunes conducteurs : vitesse excessive, distractions au volant, conduite de nuit, alcool et stupéfiants.
- Discussions sur les bonnes pratiques de conduite : anticiper, respecter les distances de sécurité, gérer les situations d'urgence.
- Échanges en groupe sur les erreurs fréquemment commises et conseils pour améliorer la sécurité.

3. Conduite défensive et gestion des situations à risques

Durée : 2h00

Objectifs : Apprendre à anticiper et à éviter les dangers de la route.

- Introduction aux principes de la **conduite défensive** : apprendre à anticiper les réactions des autres usagers, réduire les comportements à risques.
- Exercices pratiques sur la gestion des situations à risques : freinage d'urgence, réaction face à un obstacle soudain, conduite sous différentes conditions météorologiques.
- Techniques pour gérer le stress et maintenir la concentration au volant, en particulier lors de longs trajets ou dans des situations stressantes (embouteillages, routes complexes).

4. Sensibilisation à la conduite éco-responsable

Durée : 1h00

Objectifs : Encourager une conduite respectueuse de l'environnement et économique.

- Introduction aux concepts de **conduite écologique** : impact des accélérations brutales, des freinages excessifs, et de la surconsommation de carburant.
- Techniques pour une conduite plus fluide : anticiper les ralentissements, utiliser le frein moteur, optimiser les changements de vitesse.
- Réduction des émissions de CO2 et économies de carburant.
- Présentation des outils modernes pour améliorer l'efficacité énergétique (voitures hybrides, électriques).

5. Simulation et analyse de comportements à risques

Durée : 1h30

Objectifs : Mettre les participants en situation pour évaluer leurs réactions face à des scénarios à risques.

- Utilisation de simulateurs ou études de cas pour recréer des situations à risques : distances de sécurité insuffisantes, manœuvres dangereuses, gestion des angles morts, changements soudains de conditions routières.
- Analyse des comportements des participants en groupe : échange sur les décisions prises et évaluation des solutions apportées.
- Réflexion sur la prise de conscience des dangers liés aux comportements à risques, comme l'usage du téléphone ou les excès de vitesse.

6. Bilan et retour sur la formation

Durée : 0h30

- Retour sur les points abordés durant la formation.
- Évaluation des compétences et des connaissances acquises au cours de la journée.
- Remise d'une attestation de participation à la formation post-permis.
- Explication des démarches pour bénéficier de la réduction de la période probatoire (si applicable).

Modalités d'évaluation :

- **Évaluation continue** : Participation active aux discussions, exercices pratiques et simulations.
- **Attestation de fin de formation** : Remise à l'issue de la formation pour confirmer la participation et permettre une réduction de la période probatoire (réduction d'un an pour les conducteurs ayant suivi cette formation dans les 6 mois à 3 ans après obtention du permis).

Méthodes pédagogiques :

- Alternance de cours théoriques, discussions en groupe, exercices pratiques et mises en situation.
- Utilisation d'outils interactifs (simulateurs, vidéos, études de cas).
- Suivi personnalisé par le formateur pour adapter les contenus en fonction des besoins des participants.

Formateur :

- Formateur expérimenté en sécurité routière, spécialisé dans la conduite des jeunes conducteurs et titulaire des qualifications requises pour la formation post-permis.

Lieu de la formation :

- En centre de formation agréé, sur circuit ou sur site équipé pour les exercices de conduite pratique.

Conclusion :

La formation post-permis vise à renforcer la sécurité des jeunes conducteurs en période probatoire, tout en leur permettant de réduire cette période. Les participants acquièrent des compétences supplémentaires en conduite défensive, en gestion des situations à risques et en conduite éco-responsable, leur permettant de circuler en toute sécurité et avec plus de confiance sur la route.